

COMMANDÉ PUBLIQUE

Décision n°2025-237 : Marché n°24_Csl_03 Maitrise d'œuvre pour le changement des dégrilleurs des stations d'épuration du Bourget du Lac et du BSR d'Entrelacs Albens ainsi que des travaux annexes de réaménagement des zones et le suivi événuel des travaux de rénovation et de reprise des canaux

1 DOCUMENT - Publié le 04 août 2025





DEC_2025-237.PDF

 [TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 1,1 MO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLO
OMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
72100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2026/decision-n2025-237-marche-n24-csl-03-maitrise-doeuvre-pour-le-changement-des-degrilleurs-des-stations-depuration-du-bourget-du-lac-et-du-bsr-dentrelags-albens-ainsi-que-des-travaux-annexes-de-reamenagement-des-zones-et-le-suivi-eventuel-des-travaux-de-renovation-damenagement-et-de-reprise-des-canaux-avenant-n-1-relatif-a-des-prestations-supplémentaires-et-remuneration-definitive-43239?>